

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014

**SNALC**  
**FGAF**

Écoles ▶ Collèges ▶ Lycées ▶ Supérieur



**VALORISER  
NOS MÉTIERS**



**INVENTER UN  
SYSTÈME EFFICACE**



**PROTÉGER CHACUN  
D'ENTRE NOUS**

**POUR TRAVAILLER EN PAIX  
VOTEZ SNALC - FGAF**



## ▶ VALORISER

Les professeurs certifiés subissent une diminution constante de leur pouvoir d'achat depuis plus de 30 ans. Le SNALC demande une **réelle revalorisation indiciaire**, la création d'un **12<sup>ème</sup> échelon** de la classe normale, un accroissement du nombre de promotions à la hors classe et revendique la création d'une **classe exceptionnelle** pour répondre à l'allongement des carrières.

Pour les PRCE, nous revendiquons un service de 288 heures, incluant toutes les tâches, davantage de postes de maîtres de conférences et une réelle progression de carrière.

Les professeurs n'étant pas de simples exécutants, le SNALC demande que leur **professionnalisme** soit reconnu : véritables concepteurs de leurs cours, les professeurs doivent bénéficier de leur liberté pédagogique. Leur **expertise** en matière **d'évaluation des élèves** et de **décisions d'orientation** doit être **respectée** et ils ne doivent plus subir les pressions hiérarchiques uniquement destinées à masquer la réalité du système.



## ▶ INVENTER

Le SNALC propose un **collège modulaire** qui offre davantage de temps aux élèves en difficulté et qui sort du carcan du collège unique. Pour le lycée, nous sommes porteurs d'un **lycée de tous les savoirs**, avec augmentation des horaires disciplinaires, suppression des enseignements d'exploration et de l'accompagnement personnalisé. Les parcours doivent être plus variés, permettant une meilleure articulation avec le supérieur. Les demi-groupes doivent être garantis dans toutes les disciplines qui le nécessitent.

Pour les mutations, le **mouvement actuel**, qui impose l'entrée en aveugle dans une académie, a montré ses limites et ses insuffisances. Nous demandons la création d'un **véritable mouvement national amélioré**, avec la possibilité de formuler des vœux précis sur des **postes** et sur des zones géographiques moins larges qu'une académie. **Cela augmentera les possibilités de mutation** et, par conséquent, la fluidité du mouvement.



## ▶ PROTÉGER

Pour le SNALC, le CAPES et le CAPET doivent rester des **concours nationaux** sanctionnant un **haut niveau de qualification disciplinaire**. Nous refusons toute épreuve préprofessionnelle ou pseudo-didactique, demandons une véritable **formation** à l'entrée dans le métier, en dehors de tout formatage idéologique, et un **service allégé** n'excédant pas un mi-temps devant élèves pour tous les stagiaires.

Nous revendiquons une augmentation significative des congés de formation, de sérieuses perspectives de formation professionnelle tout au long de la carrière ainsi que **le respect de la (des) discipline(s) de recrutement** pour enseigner dans le second degré et dans le supérieur. Nous demandons la **suppression des tâches absurdes** (réunions inutiles, livrets de compétences,...). Nous revendiquons la création d'une véritable médecine du travail ainsi qu'un **aménagement des fins de carrière**. En cas d'atteinte à la personne ou à sa réputation, nous exigeons que la **protection légale** soit systématiquement accordée dès que le collège la demande, comme le prévoit la loi.

**DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2014,  
C'EST VOTRE VOIX QUI PERMETTRA AU SNALC-FGAF DE FAIRE ENTENDRE VOS IDÉES.**